Conseil des droits de l’homme

34e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Fidji**

Genève, le 6 novembre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Fidji et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

La Suisse félicite le gouvernement des Fidji pour les progrès réalisés en matière des droits de l’homme. En particulier, elle salue la ratification par les Fidji de traités fondamentaux en matière de droits de l’homme et de l’abolition totale de la peine de mort, recommandations faites par la Suisse lors du deuxième cycle.

La Suisse **recommande au gouvernement d’intensifier ses efforts pour la prévention contre la torture, notamment en ratifiant le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.**

La Suisse est préoccupée par la situation des défenseurs des droits de l’homme et **recommande au gouvernement, en lien avec la cible 16.10 des Objectifs du développement durable, de prendre des mesures mettant en œuvre au niveau national la Déclaration sur les défenseurs des droits de l’homme.**

Je vous remercie.